

Régate des Neiges

Thonon-les-Bains



CHABLAIS AVIRON THONON

fondé en 1948



Samedi 31 janvier 2015

Lac Léman Aviron de mer

Soirée Fondue Valaisanne « moitié-moitié »

Dimanche 1^{er} février 2015

Les Moises Ski de fond - Raquettes

Diots au vin blanc



« Régate des Neiges »



Régate sur le Léman – le samedi après-midi Ski de Fond (ou Raquettes) – le dimanche matin

Programme du samedi / Thonon port de Rives

- **11h30 réunion des chefs de bord au club de voile**
- **course 1 – 13h00 – 6kms** **HJ18** 4x+ / 2x **FJ18** 4x+ / 2x **HFJ18** 4x+ / 2x
- **course 2 – 14h15 – 6kms** **FS** 4x+ / 2x / 1x
- **course 3 – 15h30 – 6kms** **HS** 4x+ / 2x / 1x

EVOLUTIONS

pour les appellations des épreuves, il suffit de remplacer le « J » de Junior par « J18 ou J17 » et le « C » de Cadet par « J16 ou J15 », les autres catégories sont inchangées.

Le poids des barreurs est inchangé.

Les différences sont : O Les Femmes peuvent courir dans les épreuves Hommes,

O Les épreuves « mixte » doivent comprendre 50% H et 50%

pour les appellations des épreuves, il suffit de remplacer le « J » de Junior par « J18 ou J17 » et le « C » de Cadet par « J16 ou J15 »,

Le poids des barreurs est inchangé.

Les différences sont :

O Les Femmes peuvent courir dans les épreuves Hommes,

O Les épreuves « mixte » doivent comprendre 50% H et 50% F.

O Les rameurs de J15 et J16 peuvent courir dans les épreuves « J18 » sans certificat médical, les 17 et 18 ans peuvent courir en épreuve « Senior » sans certificat médical.

Formule

soirée au Lémania (*Maison des Sports de la Grangette*)

fondue valaisanne « moitié-moitié » charcuteries dessert
animation « Brut de Fleur »

dimanche matin au Col des Moises

ski de fond ou raquette *matériel mis à disposition*

avant de se quitter casse-croûte aux « Diots »

prix par personne : 40 euros tout compris

réservations et paiements avant le lundi 26 janvier

RENSEIGNEMENTS

Claude DUBOULOZ

adresse règlement package :

port 0033 684 758 188

Claude DUBOULOZ

fixe 0033 450 701 090

« régates des neiges »

0033 450 703 500

Auberge d'Anthy

courriel chef@auberge-anthy.com

2, rue des écoles

info@avironthonon.com

74 200 ANTHY sur Léman

HEBERGEMENT

IBIS Budget (*à 20 m de la salle du Lémania*)

13bis, avenue de la Grangette 74 200 THONON les Bains

www.ibisbudgetthonon.com

Chambre : **II** (2 lits simples) 49,00 euros / **O** (1 grand lit) 49,00 /

O I (grd lit+ 1 simple) 49,00 / **O II** (grdlit+ 2 simples) 59,00 + taxe séjour 0,50 euros / pers

Tarif préférentiel 10 % de remise sur le prix de la Chambre sous condition de prendre le petit-déjeuner (6,15 euros) en réservant en direct **tél : 0033 (0)892700317 précisez votre participation à la Régate des Neiges auprès du réceptionniste.**

ENGAGEMENTS

- Internet avironfrance.asso.fr (espace club)
- Ouverture des engagements : 7 janvier 2015 à 9h00
- Clôture des engagements : lundi 26 janvier 2015 à 14h00.
- Droits d'engagement : néant.

DIRECTEUR DE COURSE : à définir

ARBITRAGE : Président de Jury à définir

il fera respecter le Code des Courses en Mer de la FFA

ACCUEIL et EMARGEMENT dès 9h00 au Club de Voile, port de Rives

REUNION DES DELEGUES ET DES CHEFS DE BORD à 11h30 au Club de Voile

PARCOURS unique, 6 000 mètres en deux tours
un plan sera remis à chaque Chef de Bord.

METEO si les conditions météo l'exigent, et en accord avec les arbitres,
les organisateurs pourront modifier le parcours ou annuler la compétition.

INDEMNITES aucune indemnité de déplacement pour les participants.

LICENCES être en règle avec la licence « A » F.F.A. 2015.

SERVICE MEDICAL un service médical sera assuré.

SECURITE la sécurité sur l'eau sera organisée par le CAT avec l'aide des Sections de Sauvetage de Thonon et Sciez, le Club de Plongée de Thonon et la FF2S.
Les compétiteurs devront se conformer aux consignes données par les organisateurs

MAILLOTS chaque concurrent doit courir sous les couleurs de son club
en cas de grand froid un équipement spécial pourra être mis à disposition.

MATERIEL aucun prêt de matériel n'est envisageable sauf accord du CAT
(contacter Sergueï GUERACHTCHENKO au 06 63 42 12 73)

ASSURANCES chaque association assurera son matériel. Pour le matériel de prêt, en cas de détérioration, l'emprunteur s'acquittera à minima de la franchise.

CONFORMITE DES BATEAUX

les bateaux doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6ème catégorie et porter leur numéro d'immatriculation FFA chaque bateau doit être équipé :

- O d'un bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm et d'une longueur supérieure à 10 mètres ;
- O d'un taquet permettant le remorquage ;
- O d'un gilet accessible par personne embarquée ;
- O d'une écope dans le cas de bateau non auto videur.

ACCES AU PORT ET PLAN DE CIRCULATION

site web : <http://www.villethonon.fr/> ou sur demande au CAT.

RECEPTION DES ATTELAGES

STATIONNEMENT DES YOLES ET DES REMORQUES

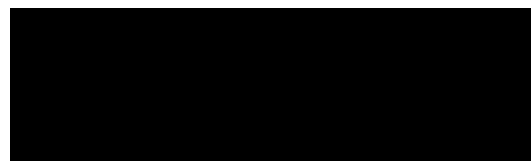
dès 9h00, club de voile, port de Rive

possibilité d'arriver la veille, parking au club, chemin des Clerges (prévenir !).

AFFICHAGE DES INFORMATIONS club de voile.

RESULTATS ils seront proclamés à l'issue des épreuves et transmis aux sections

HEBERGEMENT à la charge de chaque participant.



Sans oublier un grand merci à tous nos partenaires !

1er TOUR

2ème TOUR

